

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son deuxième rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 3 avril 2017, à 18 heures, dans la salle 255 du palais législatif.

Questions à l'étude :

- Projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*;
- projet de loi 3 — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*.

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. le *ministre* FRIESEN;
- M. JOHNSON;
- M. LINDSEY;
- M^{me} MAYER (vice-présidente);
- M. le *ministre* SCHULER;
- M^{me} KLASSEN;
- M. SMOOK (président);
- M. TEITSMA;
- M. le *ministre* WISHART;
- M. SWAN.

Exposés oraux :

Le Comité a entendu deux exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 2 — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)* :

Gary Senft	La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Donald MacDonald	Groupe Investors Inc.

Le Comité a entendu cinq exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 3 — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act* :

Ron Sanderson	Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes
Stefanie Keller	Financial Planning Standards Council
Jonathan Alward	Fédération canadienne de l'entreprise indépendante
Gary Senft	La Great-West, compagnie d'assurance-vie
Donald MacDonald	Groupe Investors Inc.

Projets de loi étudiés et dont il a été fait rapport :

(N^o 2) — *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières (exécution réciproque)/The Securities Amendment Act (Reciprocal Enforcement)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 3) — *Loi du Manitoba sur les régimes de pension agréés collectifs/The Pooled Registered Pension Plans (Manitoba) Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Le président,

Rapport présenté par :

Dennis Smook

Le 3 avril 2017